



communiqué

N°:
No.: 120

Le 24 août 1984

LE CANADA CONTRIBUE AU DEVELOPPEMENT DE L'AVIATION CIVILE EN GUINEE

Francis Fox, ministre du Commerce extérieur a signé aujourd'hui un protocole d'entente avec S.E. le Chef de bataillon Abdourahamane Kaba, ministre des Transports de la République de Guinée. Le protocole, qui concerne un projet financé par l'Agence canadienne de Développement international (ACDI), permettra l'acquisition par la Guinée de biens et services canadiens d'une valeur totale de 21.6 millions de dollars, dont un appareil DASH-7 de la société de Havilland Canada.

Le Canada reconnaît la Guinée depuis une vingtaine d'années, mais il n'a ouvert une ambassade à Conakry qu'en 1983. Des sociétés canadiennes, telles que l'Alcan et Noranda, participent depuis plusieurs années au développement du secteur minier en Guinée et de cette participation dans des sociétés mixtes avec l'Etat guinéen proviennent les exportations guinéennes de bauxite vers le Canada. Par ailleurs, un nombre croissant de sociétés canadiennes sont désireuses de participer à la réalisation de projets d'importance en Guinée dans divers domaines, et notamment ceux du transport, de l'énergie, des communications, des mines et de la construction, où les compétences canadiennes ont une renommée mondiale.

En 1981, la Guinée est devenue un pays de concentration dans le cadre du programme bilatéral de développement de l'ACDI. Le secteur de l'aviation civile est un des deux secteurs prioritaires de l'intervention de l'ACDI dans ce pays. Le projet d'aviation civile

...2